

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 15 (1870)  
**Heft:** 23

**Artikel:** Guerre franco-allemande de 1870  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-332405>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 02.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

de citoyen, éclairée de quelque expérience, croyons-nous, d'officier d'état-major.

Nous avons insisté parce que nous avons la profonde conviction que la Suisse n'a rien à gagner à désertier le *statu quo*, et qu'elle devra plutôt se considérer comme heureuse de traverser, intacte et libre seulement, la terrible conflagration en cours, conflagration qui, d'après les tristes probabilités à ce jour, aboutira à subordonner désormais la France et l'Autriche à la Prusse, et anéantira ainsi les deux principaux piliers de cet équilibre européen d'où notre existence même de pays neutre était sortie.

Maintenant nous croyons avoir rempli notre devoir, pénible mais impérieux devoir. Une vaine polémique nous répugne, surtout en ce temps-ci, où nous voudrions plus que jamais ne prêcher, de parole et d'exemple, que l'union, la discipline et la confiance dans les autorités supérieures. Pour exprimer de sincères appréhensions, nous avons peut-être émigré hors de notre domaine naturel. Nous nous empressons d'y rentrer pour laisser aux hommes de la politique les soins des intérêts de la paix, qui, après tout, sont leur affaire mieux que la nôtre.



#### GUERRE FRANCO-ALLEMANDE.

Tous les renseignements s'accordent à annoncer une prochaine et décisive bataille dans la région entre la Loire et Paris, où trois armées françaises, celle de la Loire basée sur Orléans, celle de Kératry établie à Conlie, et celle de Paris, pourraient agir de concert contre toutes les forces maintenant réunies du roi de Prusse, moins celles de la 1<sup>re</sup> armée, Manteuffel, opérant contre Bourbaki (ou son successeur) aux environs d'Amiens, et celles du général de Werder amusant Lyon et la région de l'Est tout en faisant le siège de Belfort, sans parler de divers détachements.

Comme introduction aux importants récits que nous aurons à faire dans quelques jours, nous donnerons ci-dessous le rapport officiel français sur la bataille du 9 et les mouvements subséquents empruntés à une correspondance militaire de Tours :

*Rapport du général en chef de l'armée de la Loire sur la bataille de Coulmiers, livrée le 9 novembre 1870.*

Monsieur le ministre,

J'ai l'honneur de vous adresser le rapport sur la bataille de Coulmiers, livrée dans la journée du 9 novembre.

Dès la fin du mois dernier, il avait été décidé, à la suite d'un conseil de guerre tenu à Tours, qu'on tenterait une opération combinée pour occuper Orléans, qu'on devait attaquer, du côté de l'ouest, par les troupes directement placées sous mes ordres, et, du côté de l'est, par les troupes du général des Pallières, le tout agissant sur la rive droite de la Loire.

Diverses circonstances survenues au moment même de l'exécution du mouvement de concentration, ne permirent pas de donner immédiatement suite à ce projet.

Le 5 au soir, il fut décidé, d'après les instructions reçues du ministre de la guerre, que l'on reprendrait cette opération, et le général de Pallières, établi à Argent et à Aubigny-Ville, reçut l'ordre de partir le lendemain 6, pour se diriger par Gien et la forêt d'Orléans, sur cette dernière ville, en lui laissant tout liberté de mouvement, de manière à arriver le 10 au soir ou le 11 au matin, suivant les événements.

Le reste de mes troupes, qui était établi sur la droite et en arrière de la forêt de Marchenoir, depuis Mer jusqu'à Viévy-le-Rayé, ne devait se porter en avant que le 8, afin de donner au général des Pallières le temps de faire son mouvement.

Dans la matinée du 8, l'armée vint occuper les positions suivantes : les généraux Martineau et Peitavin s'établirent entre Messas et le château du Coudray ; le général Chanzy entre le Coudray et Ouzouer-le-Marché ; le général Reyau, avec la cavalerie, à Pénouvellon et Serrouville, le quartier-général à Poisly.

L'ordre de marche pour la journée du lendemain portait qu'une partie des troupes du général Martineau irait prendre position entre le Bardon, à droite, et le château de la Touanne, à gauche ; que le général Peitavin s'emparerait successivement de Baccon, de la Renardière et du Grand-Lus, pour donner ensuite la main à la droite du général de Chauzy, en vue d'attaquer le village de Coulmiers, où, d'après nos renseignements, l'ennemi s'était fortement retranché.

Ma réserve d'artillerie et le général Duriès, avec ses bataillons de réserve, devaient soutenir ce mouvement.

Le général de Chauzy devait exécuter par Charsonville, Epieds et Gémigny, un mouvement tournant, appuyé sur la gauche par la cavalerie du général Reyau, lequel avait pour instructions de chercher à déborder, autant que possible, l'ennemi par sa droite. Les francs-tireurs de Paris, sous les ordres du lieutenant-colonel Lipowski, avaient l'ordre d'appuyer, sur la gauche, le mouvement de la cavalerie.

Le 9, dès huit heures du matin, toutes les troupes se mirent en mouvement après avoir mangé la soupe.

La portion des troupes du général Martineau, désignée pour agir sur la droite, effectua son mouvement sans rencontrer l'ennemi.

Une moitié des forces commandées par le général Peitavin, soutenue elle-même par la réserve d'artillerie, enleva d'abord le village de Baccon et se dirigea ensuite sur le village de la Rivière et le château de la Renardière, où l'ennemi était fortement établi, dans toutes les maisons du village et dans le parc.

Cette position vivement attaquée par trois bataillons, le 6<sup>e</sup> bataillon de chasseurs de marche, un bataillon du 16<sup>e</sup> de ligne et un du 33<sup>e</sup> de marche, fut enlevée, malgré tous les efforts de l'ennemi pour s'y maintenir. Dans cette attaque dirigée par le général Peitavin, en personne, qui ne pouvait être soutenue que très difficilement par l'artillerie, parce que nos tirailleurs occupaient une partie du village, les troupes déployèrent une vigueur remarquable.

La seconde moitié des troupes du général Peitevin se portait en avant tandis que la position de la Renardière était enlevée, occupait

le château du Grand-Lus, sans trouver de résistance, et faisait appuyer sa gauche vers le village de Coulmiers.

Sur la gauche, les troupes du général Barry marchaient par Champdry et Villarceau, qui était le centre de la ligne ennemie et qui était très-fortement occupé. Arrêtées dans leur marche par l'artillerie prussienne, elles ne purent arriver que vers deux heures et demie à Coulmiers, devant lequel se trouvaient déjà les tirailleurs du général Peitavin.

Ces tirailleurs auxquels se joignirent les tirailleurs du général Barry, se jetèrent au pas de cours, aux cris de : Vive la France ! dans les jardins et le bois qui sont au sud de Coulmiers, y pénétrèrent, malgré la résistance furieuse de l'ennemi, mais ne purent se rendre maîtres du village. L'ennemi qui s'y était retranché, et qui avait accumulé sur ce point une grande partie de ses forces et de son artillerie, faisait les plus grands efforts pour s'y maintenir afin de protéger la retraite des troupes de sa gauche, qui se trouvaient d'autant plus compromises que notre mouvement en avant s'accroissait davantage. Pour faire cesser cette résistance, le général en chef appela le général Dariès et la réserve d'artillerie. Cette dernière s'établit en batterie à hauteur du Grand-Lus, et après un feu des plus violents de plus d'une demi-heure, finit par réduire au silence les batteries de l'ennemi. En ce moment les tirailleurs soutenus par quelques bataillons du général Barry, conduits par le général en personne, reprirent leur marche en avant et pénétrèrent dans le village d'où ils chassèrent l'ennemi vers quatre heures du soir.

Dans cette attaque les troupes du général Barry, 7<sup>e</sup> bataillon de chasseurs de marche, 31<sup>e</sup> régiment d'infanterie de marche et le 22<sup>e</sup> régiment de mobiles (Dordogne), montrèrent beaucoup de vigueur et d'entrain.

A gauche du général Barry, une partie des troupes du contre-amiral Jaurréguiberry, éclairées sur leur gauche par les francs-tireurs du commandant Liénard, traversèrent Charsonville et Epieds et arrivèrent devant Cheminiers, où elles furent assaillies par une grêle d'obus. Elles déployèrent leurs tirailleurs, mirent leurs batteries en position et continuèrent leur marche en ouvrant un feu de mousqueterie. La lutte que soutinrent ces troupes fut d'autant plus sérieuse qu'elles furent longtemps exposées, non-seulement aux feux partant de Saint-Sigismond et de Gémigny qui étaient devant elles, mais encore à ceux de Coulmiers et de Rosières, qui n'attiraient pas encore l'attention du général Barry. Il était à peu près deux heures et demie. A ce moment, le général Reyau fit prévenir le général de Chanzy que sa cavalerie avait éprouvé une résistance sérieuse, que son artillerie avait fait de grandes pertes en hommes et en chevaux, qu'elle n'avait plus de munitions et qu'il était dans l'obligation de se retirer. Pour éviter un mouvement tournant que l'ennemi aurait pu tenter par suite de cette retraite, le général de Chanzy qui, dans cette journée, a montré du coup d'œil et de la résolution, porta sa réserve en avant dans la direction de Saint-Sigismond, en la faisant soutenir par le reste de son artillerie de réserve.

Le contre-amiral Jaurréguiberry était parvenu à faire occuper le

village de Champ par un bataillon du 37<sup>e</sup>; mais, à peine arrivé, attaqué par de l'artillerie et des colonnes d'infanterie qui entraient en ligne, ce bataillon dut abandonner le village. L'énergique volonté de l'amiral parvint cependant à nous maintenir dans nos positions jusqu'à quatre heures et demie, où l'arrivée d'une batterie de douze réussit à maîtriser l'armée ennemie.

Pendant ce laps de temps, le 37<sup>e</sup> de marche et le 33<sup>e</sup> de mobiles ont été grandement éprouvés.

A cinq heures, toutes les troupes de l'amiral Jauréguiberry se portèrent à la fois en avant et s'emparèrent, au pas de charge, des villages de Champ et d'Ormeteau.

Après la prise de ces villages, dont le dernier avait été soigneusement crénelé et admirablement disposé pour la défense, l'ennemi en pleine retraite fut poursuivi, tant qu'il fit clair, par le feu de notre artillerie.

En résumé, dans la journée du 9, nous avons enlevé toutes les positions de l'ennemi, qui, d'après l'aveu d'officiers bavares faits prisonniers, doit avoir subi des pertes considérables. Nous avons eu à lutter contre le 1<sup>er</sup> corps d'armée bavarois assisté de cavalerie et d'artillerie prussiennes.

Cette journée eut pour résultat d'obliger l'ennemi à évacuer non-seulement toutes les positions retranchées qu'il occupait derrière la Mauve et dans les environs d'Orléans, mais encore d'abandonner en toute hâte cette ville, pour battre en retraite sur Artenay, par Saint-Péravy et Patay, en laissant entre nos mains plus de 2,000 prisonniers, sans compter tous les blessés.

La pluie et la neige qui étaient tombées toute la nuit, et dans la journée du lendemain, et qui avaient détrempe les terres, rendirent impossible une poursuite qui eût pu nous donner de plus grands résultats. Malgré ces difficultés, une reconnaissance poussée jusqu'à Saint-Péravy s'empara de deux pièces d'artillerie, d'un convoi de munitions et d'une centaine de prisonniers, dont cinq officiers.

Le général des Pallières, dont la marche sur Orléans avait été calculée sur une plus longue résistance de l'ennemi, marcha pendant quatorze heures, dans la journée du 9, dans la direction du canon, et, malgré tous ses efforts, ses têtes de colonnes ne purent arriver à la nuit que jusqu'à Chevilly.

Nos troupes d'infanterie de ligne et nos mobiles, qui voyaient le feu pour la première fois, ont été admirables d'entrain, d'aplomb et de solidité.

L'artillerie mérite de grands éloges, car, malgré des pertes sensibles, elle a dirigé son feu et manœuvré, sous une grêle de projectiles, avec une précision et une intrépidité remarquables.

Nos pertes, dans cette journée, ont été d'environ 1,500 hommes tués ou blessés.

Le colonel de Foulonge, du 31<sup>e</sup> de marche, a été tué.

Le général de division Ressayre, commandant la cavalerie du 16<sup>e</sup> corps, a été blessé par un éclat d'obus.

Je ne saurais trop vous dire, monsieur le ministre, combien j'ai eu à me louer de la vigueur que l'armée tout entière a montrée dans

cette journée. Il serait trop long de citer tous les actes de courage et de dévouement qui me sont signalés. J'ai l'honneur de recommander à toute votre sollicitude les demandes de récompenses que je vous adresse, et qui sont toutes justifiées par des faits d'armes accomplis dans cette circonstance.

Agréez, etc.

*Le général en chef de l'armée de la Loire,*  
Signé : D'AURELLES.

On écrit de Tours, le 25 novembre :

Aucune action générale n'est encore engagée ni du côté du Mans, ni du côté d'Orléans. Mais l'ennemi se rapproche du Mans avec des forces considérables ; en outre, il s'avance par la ligne de Vendôme où des engagements ont dû avoir lieu hier et aujourd'hui, car la petite ville de Mondoubleau, située à l'extrémité du Loir et Cher, a été incendiée.

On ne parle aujourd'hui que de combats engagés sur une ligne très étendue, mais, je vous le répète, il n'est pas encore question d'une action générale.

Le gouvernement n'a publié aucun bulletin relatif aux affaires qui ont eu lieu sur la ligne du Mans, depuis le combat de Bretoncelles. Une lettre de Nogent le Rotrou nous informe aujourd'hui pour la première fois de l'évacuation de cette ville. « Samedi dernier, dit cette lettre, la ligne de défense de Nogent, qui avait été extrêmement diminuée par des envois de troupes effectués dans une autre direction, a été attaquée vigoureusement par un corps d'armée prussien de 12 à 15,000 hommes appuyés par 12 pièces de canon et par un parti de cavalerie assez nombreux. Ce corps venait de Dreux, de Châteauneuf et Senonches.

Dimanche, les avant-postes français, attaqués par des forces supérieures, vers Belhomert, Guéouville et la Louppe, durent se replier sur Condé et Lafourche, point de réunion des deux routes de Chartres.

Le même jour, les Prussiens ont occupé sur la droite Champrond en Perchet et Corvées-les-Vys.

Lundi, la canonnade s'est engagée à 11 heures du matin à Lafourche. Nous avons là un demi-bataillon de chasseurs à pied et un bataillon de mobiles qui ont défendu le terrain pied à pied. Le feu a duré jusqu'à 4 heures du soir, où les nôtres ont dû se replier.

A cinq heures, des éclaireurs prussiens ayant été signalés à Marolles (4 kilomètres de Nogent le Rotrou), l'administration sous-préfectorale s'est retirée sur Châteaudun.

Le personnel de la gare et du télégraphe a quitté Nogent à six heures du soir par la dernière locomotive.

Les mobilisés de Nogent ont éprouvé des pertes assez sérieuses à Jaudroy. »

Nos nouvelles s'arrêtent là sur la ligne du Mans. Mais depuis lundi, les Prussiens ont marché en avant, et ils doivent être à une très faible distance du Mans.

M. Gambetta est revenu cette nuit. Il a visité le camp de Conlie. Il a eu des conférences avec M. de Kératry et avec les généraux de l'armée du Mans. Il a quitté le département de la Sarthe avec la certitude que le Mans serait vigoureusement défendu. Avant de partir, le ministre de la guerre a laissé à M. de Kératry le commandement en chef de toutes les troupes régulières, de toutes les gardes mobiles et des corps francs de l'armée de l'Ouest.

Aucun incident nouveau n'est signalé du côté d'Orléans. Mais les lettres de l'Yonne et le récit de quelques personnes arrivées de l'extrémité du département du Loiret, nous apportent quelques détails sur le passage de l'armée du prince Frédéric-Charles.

A Sens, les Allemands ont exigé une contribution de 30,000 francs, 2000

paires de bottes, 30 pièces de vin, douze pièces de cognac, et pillé plusieurs magasins. L'un des commerçants, dont la maison a été dévalisée, est mort d'épouvante. Huit chariots ont emporté le butin vers Joigny.

A Joigny, aucune réquisition et aucun pillage. Quarante personnes de la ville sont arrêtées, et les officiers exigent une rançon de 26,000 fr. pour leur mise en liberté.

Chablis a le même sort. Le maire de la ville est arrêté, jusqu'à ce que la ville ait versé 40,000 fr. Plusieurs maisons sont dévalisées de tout le linge et de tous les vêtements qu'elles contenaient.

Montargis paraît avoir moins souffert. Du moins les seules lettres qu'on ait de ce côté constatent que les gardes nationaux mobilisés qui s'étaient dirigés vers la station de Ferrières, pour défendre les approches de la ville du côté de la forêt, n'ayant pas rencontré l'ennemi qui avait pris une autre direction, le Conseil municipal, informé par Châteaulandon, Courtenay et Douchy, que plus de 20,000 Prussiens étaient entrés dans l'arrondissement, ne recevant aucun secours de Gien où se trouvent un certain nombre de bataillons, a capitulé entre les mains du général Hartmann qui n'a exigé que la liberté du passage à travers la ville.

Une partie des troupes qui avaient passé par Montargis s'est dirigée vers Orléans par la route de Pithiviers. C'est à moitié chemin entre ces deux villes, sur la lisière de la forêt d'Orléans, à Beaune la Rolande, Chambon et Nancray, qu'a eu lieu, dans l'avant-dernière nuit, une rencontre assez sanglante dans laquelle le corps de Cathelineau aurait tué 500 Prussiens.

Tel est, en résumé, le tableau des derniers incidents qui ont marqué la marche de l'ennemi dans la région de la Loire.

---

#### PARIS.

Dans une nouvelle proclamation du général Trochu aux citoyens de Paris, à la garde nationale, à l'armée et à la garde mobile, le gouverneur fait ressortir le rôle honorable que leur a donné, aux yeux de l'Europe, la résistance énergique de Paris. L'ennemi en présence de cette fière attitude, acceptait les conditions de l'armistice, quand la journée du 31 octobre, en rendant à la Prusse ses espérances et ses exigences, est venue tout remettre en question; et maintenant l'ennemi cherche à affaiblir les courages et à semer, dit-il, la division parmi nous par des avis exclusivement originaires des avant-postes prussiens et des journaux allemands qui s'échangent sur plusieurs points de nos lignes. « Mais notre union triomphera de ces manœuvres; notre organisation militaire se complète, et va nous mettre très prochainement à même de prendre une sérieuse offensive, réclamée depuis longtemps par des citoyens de la plus entière bonne foi, qui ne se rendaient pas assez compte qu'elle était impossible avec des masses dont l'organisation et l'armement étaient insuffisants. Maintenant le moment d'agir approche; le temps nous presse, mais il presse aussi l'ennemi, encore plus pressé par ses intérêts, par le sentiment public de l'Allemagne et la conscience publique européenne. Nous nous sommes imposé de grands sacrifices; peut-être en avons-nous de plus grands à supporter. Notre devoir est d'aborder les périls sans trouble et sans faiblesse. Si nous triomphons, nous aurons bien mérité de la patrie; si nous succombons, nous transmettrons à la Prusse un héritage de malédictions et de haines sous lequel elle succombera à son tour. »

— D'après une délibération récente d'un club militaire l'industrie privée n'aurait reçu sa première commande d'artillerie que le 24 octobre, et l'armement espéré ne pourrait pas être terminé avant les premiers jours de décembre.

— Un décret en date du 25 ordonne la création immédiate de dix grands camps pour l'instruction et la concentration des gardes nationaux mobilisés appelés par le décret de novembre.